Image not found or type unknown

rupture conventionnelle bis repétita

Par **nani1**, le **26/01/2012** à **19:00**

bonjour,

il y a deux ans je finissais mon congé parental et donc reprendre le travail, malheureusement je me suis séparée de mon mari et seule avec 2 enfants je ne pouvais assumer le plein temps sensé etre repris. nous avons donc conclu mon employeur et moi une rupture conventionnelle. dès que j'ai pu j'ai repris ma place chez eux a temps partiel et tout se passe très bien

mais et oui il y a un mais mon ex mari part vivre a 8000 kms et ne prendra plus du tout les enfants ! je suis a nouveau contrainte et forcée de quitter mon poste car je bosse a fond les we ou ils les a!!!

peut on procéder a une nouvelle rupture conventionnelle?

meme employeur meme salariée?

merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **26/01/2012** à **19:19**

Bonjour,
A priori, il n'est pas prévu d'impossibilité à ce niveau...

Par **nani1**, le **26/01/2012** à **20:17**

merci pour votre réponse!!!

alors je croise les doigts

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés